

**SEANCE DU COMITE DE GESTION
DE LA CAISSE DES ECOLES
Du 4 mars 2014**

Date de la convocation :
24/02/2014

Nombre de Membres :
8

Présents :
6

Votants :
(5 au CA)

Le **quatre mars deux mil quatorze** à dix huit heures trente,
Le Comité de gestion, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la
présidence de Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Président,

Etaient présents :

Mesdames : PIOT, CABANILLAS, LINTILHAC, MASSON,

Monsieur : SAMOYEAU

Absentes excusées : CAMAX, GIRARD-CARRABIN épouse CHAROSSE

Madame Cabanillas a été élue secrétaire de séance.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Président demande à ajouter un point à
savoir : Classe découverte, l'ensemble du Comité de gestion accepte cet ajout.

Compte rendu de la séance précédente :

Monsieur le Président donne lecture du compte-rendu de la séance du 14 novembre 2013 qui
est approuvé à l'unanimité et signé.

1. Compte de gestion 2013 :

Monsieur le Président informe l'Assemblée que l'état de l'exécution des dépenses et recettes
relatives à l'exercice 2013 a été réalisé par le Receveur en poste à la Trésorerie d'Epône et
que les résultats sont identiques au compte administratif.

Le comité de gestion,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion 2013 établi par Madame le Receveur d'Epône.

2. Compte Administratif 2013 :

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les conditions d'exécution du budget de
l'exercice 2013, puis quitte la salle.

Le comité de gestion, siégeant sous la Présidence de Madame PIOT

conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte administratif 2013 qui présente les résultats suivants :

	Dépenses	Recettes	Excédent	Excédent 2012 reporté	Excédent final
Fonctionnement	3 999.44 €	4 200.00 €	200.56 €	2 372.00 €	2 572.56 €
	Dépenses	Recettes	Excédent	Excédent 2012 reporté	Excédent final
Investissement	0 €	112.00 €	112.00 €	1 802.35 €	1 914.35 €

3. Affectation de résultat :

Monsieur le Président a rejoint la séance et reprend la présidence.

Le comité de gestion, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Affecte le résultat au budget primitif 2014 de la façon suivante :

ARTICLE 001 report de l'excédent d'investissement **1 914.35 euros**

ARTICLE 002 report de l'excédent de fonctionnement **2 572.56 euros**

4. Classe découverte

Le 4 décembre 2013 le Conseil Municipal a accepté le projet de la classe découverte. Le directeur de l'école a informé les parents d'une prise en charge et doit donner à la Mairie le nombre d'élèves participant à cette classe de découverte et bénéficiant de la participation de la coopérative scolaire

La prise en charge de la caisse des écoles serait de 40%, la différence, soit 60% maximum resterait à la charge des parents d'élèves, déduction faite de la subvention exceptionnelle de la coopérative scolaire fixée à 50% à partir du deuxième enfant.

Le comité de gestion, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DIT que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2014

Questions diverses :

Un appel au don sera effectué au mois d'avril.

Monsieur le Maire remercie les membres de la Caisse des Ecoles pour leur investissement tout au long du mandat.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisées, la séance est levée à 19H00 .

Le Président